



## **DEMATERIALIZATION de LA LICENCE**

La FFPJP est maintenant depuis plus de 30 ans à la pointe de la technologie pour la gestion de ses licenciés et de ses compétitions.

Dès les années 90, la FFPJP met en place une gestion informatisée des licences et des résultats des concours avec MAGIC suivi quelques années après de GESLICO (Gestion des Licences et des Concours) avec comme ambition de simplifier les tâches administratives des dirigeants.

A cet outil de gestion est venu s'ajouter à partir de 2008 une autre révolution technologique pour notre fédération avec l'arrivée de la carte à puce, support de nos licences et une utilisation généralisée de GESTION CONCOURS. Cette innovation nous a placé pendant longtemps aux premières places des fédérations innovantes et à la pointe du progrès. Les réticences légitimes se sont vite effacées face à la simplification de l'organisation de nos concours et de nos tables de marque. Et aujourd'hui personne ne pourrait imaginer un retour en arrière avec nos graphiques, nos sacs et nos jetons.

Si la licence « carte à puce » fut une évolution technologique, aujourd'hui force est de constater que ce procédé est rattrapé par de nouvelles technologies. C'est pour cela que le Comité Directeur a acté lors de sa réunion du 2 mars le fait de lancer une réflexion visant à la dématérialisation de la licence à court ou moyen terme. Cette décision importante s'inscrit dans un projet plus vaste de création et développement d'une plateforme numérique fédérale proposant plusieurs applications dont un compte unique pour chaque licencié permettant la prise de licence ou les inscriptions en ligne pour nos compétitions.

Cette évolution s'effectuera en plusieurs étapes dont la première débutera dès cette année par la certification et la fiabilisation des données de nos licenciés. C'est un élément essentiel pour s'assurer que chaque licencié (joueur, dirigeant, arbitre ou éducateur) pourra déposer l'ensemble des pièces et éléments nécessaires à l'établissement de sa licence en toute sécurité via son compte personnel. Ceci nous permettra également de répondre à l'obligation faite aux fédérations de transmettre au ministère des informations fiables et vérifiées dans le cadre du contrôle de l'honorabilité.

A terme, cette plateforme numérique a pour ambition de faciliter le travail de nos bénévoles à qui nous nous devons de fournir un outil plus simple et plus rapide.

Pour autant, notre volonté de proposer dès cette année aux organisateurs de nationaux un module d'inscription en ligne s'est heurté à de multiples écueils, comme par exemple, la difficulté à proposer un module fiable, sans erreur, sans joueurs non identifiés.

Proposer un produit sécurisé, doit être une exigence partagée qui, à ce stade, ne se matérialise pas comme nous le souhaiterions, aussi nous avons été amené à reporter pour fin 2024 la mise en œuvre des inscriptions en ligne par la FFPJP.

A chaque évolution joueurs, bénévoles, dirigeants ont su s'adapter aux nouveaux enjeux technologiques, nul doute que ce nouveau tournant sera à terme une pleine réussite pour notre fédération.